

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Désignation commerciale :** CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG**autres noms commerciaux :****Numéro d'article :** 1000408701011**UFI:** USF0-70GH-M00A-MXU5**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Application industrielle / commerciale

Restrictions d'utilisation :

Ce produit est soumis à des restrictions d'utilisation conformément au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 ANNEXE XVII (voir section 15).

Emploi de la substance / de la préparation

Constituant de base avec une application non définie spécialement.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur :**

STOCKMEIER Chemie GmbH & Co.KG, Am Stadtholz 37, DE - 33609 Bielefeld

Tel.: +49 521 / 30 37-0, ehs-bielefeld@stockmeier.de

STOCKMEIER Fluids GmbH & Co. KG, Sanssouci 12, DE – 58802 Balve

Tel.: +49 2375 917 310, fluids@stockmeier.com

BASSERMANN Minerals GmbH & Co. KG, Rudolf-Diesel-Straße 42, DE – 68169 Mannheim

Tel.: +49 621 15 01 0, verkauf@bassermann.de

STOCKMEIER CHEMIA Sp. z o. o., ul. Obornicka 277, PL - 60-691 Poznań

Tel.: +48 61 666 10 66, zamowienia@stockmeier.pl

STOCKMEIER QUIMICA, S.L.U., Avda. del Baix Llobregat, 3- 5, ES – 08970 Sant Joan Despí (Barcelona)

Tel.: +34 93 506 91 83, tecnico-calidad@stockmeier.es

STOCKMEIER NETHERLANDS B.V., Ridderpoort 5, NL - 2984 BG Ridderkerk

Tel.: +31 180 41 5988, info@stockmeier.nl

WigaChem GmbH - Brown-Boveri-Straße 6/1/22 - AT- 2351 Wiener Neudorf

Tel. 00432236/623-40, office@wigachem.at, www.wigachem.at

KEMTAN AG, Seewenweg 6, CH – 4153 Reinach

Tel.: +41 61 711 20 20, info@kemtan.ch

STOCKMEIER CHEMICALS BELUX SA/NV, Rue de la Station 17, BE – 1300 Limal

Tel.: +32 10 421-320, info@stockmeierchemicalsbelux.com

HDS – Chemie Handels GES.M.B.H., Bauernmarkt 24, AT - 1010 Wien

Tel.: +43 15 32 0 999, office@hds-chemie.at

www.stockmeier.com**Service chargé des renseignements :**

Département sécurité du produit, Tel.: 0049 / 521 / 3037-381

E-mail: ehs-bielefeld@stockmeier.de

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 1)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

pour la Belgique: Centre Antipoisons : ligne d'urgence +32 (0) 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS05

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Indications complémentaires:

En l'état actuel des connaissances, aucune microparticule de polymère synthétique > 0,01% n'est présente.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien** Non applicable.

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Solution aqueuse composée des éléments suivants.

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Reg.nr.: 01-2119457892-27	Hydroxyde de sodium Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 5 \%$ Skin Corr. 1B; H314: $2 \% \leq C < 5 \%$ Skin Irrit. 2; H315: $0,5 \% \leq C < 2 \%$ Eye Irrit. 2; H319: $0,5 \% \leq C < 2 \%$ substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50%
--	---	-----

SVHC

Cette préparation ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à une concentration $\geq 0,1 \%$ conformément au règlement (CE) 1907/2006, article 57.

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements souillés.

après inhalation :

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Indications destinées au médecin :

Si des éclaboussures pénètrent dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment et consulter un ophtalmologue.

Traitement des brûlures chimiques. Lutte contre les chocs. Soulagement de la douleur. Prophylaxie par antibiotiques.

Cave Oedème de la glotte, qui peut apparaître avec un certain retard.

Après inhalation de brouillards : faire inhaler un spray de dexaméthasone (auxilison) jusqu'à la disparition des symptômes.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlures et douleurs des yeux et de la peau. Difficulté à respirer. Après ingestion, douleurs sévères dans le tube digestif. État de choc.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Le produit n'est pas combustible. Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit répandu réagit au contact des métaux communs en dégageant de l'hydrogène. Les vapeurs du produit sont irritants pour les yeux et les voies respiratoires.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :

Porter une combinaison de protection complète avec un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

Porter un équipement de protection et tenir les personnes non protégées à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les fosses, les sous-sols et/ou des eaux .

Diluer avec beaucoup d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas de déversement de quantités importantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, La terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

En cas de dilution, toujours présenter de l'eau et y délayer le produit

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas mettre en relation avec les métaux de base tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou le plomb. (Développement de l'hydrogène).

Ne jamais ajouter de l'acide.

Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas combustible

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Respecter les lois et les prescriptions relatives au stockage et à l'utilisation de substances dangereuses pour l'eau.

Prévoir des sols résistants au lessivage

Ne pas utiliser de fûts en métal léger

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 4)

Ne pas stocker avec les aliments

Autres indications sur les conditions de stockage :**Température de stockage recommandée :** > 10°C**Classe de stockage :** 8 B L (VCI - Konzept, 2007)**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :****1310-73-2 Hydroxyde de sodium**VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³**DNEL****1310-73-2 Hydroxyde de sodium**

Inhalatoire	DNEL (worker)	1 mg/m ³ (Effets locaux à long terme) (most sensitive endpoint: Irritation)
	DNEL (population)	1 mg/m ³ (Effets locaux à long terme)

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Protection respiratoire :

Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard

Protection des mains :

Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Matériau des gants

butylcaoutchouc, épaisseur de matériau recommandée : ≥ 0,5 mm, temps de rupture : ≥ 480 min.

chlorure de polyvinyle - PVC, épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc nitrile (NBR), épaisseur de matériau recommandée : ≥ 0,35 mm, temps de rupture : ≥ 480 min.

Caoutchouc chloroprène, épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc fluoré (Viton), épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Aux premiers signes d'usure, il faut remplacer les gants protecteurs.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 5)

Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs standard. Chaussures ou bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Si un contact avec la peau peut se produire, porter des vêtements de protection imperméables à cette solution.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales.**

État physique	Liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion :	12 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair :	non applicable
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH à 20 °C	14
pH :	
Viscosité :	
Viscosité cinématique dynamique :	Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité	
l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non applicable
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,52 g/cm ³
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme :	liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
---	-------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 6)

Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Peut être corrosif pour les métaux.
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité consulter 10.3**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Forte réaction exothermique aux acides

Réactions au contact des métaux légers par formation d'hydrogène

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:**

Aluminium, zinc, étain et autres composés de ces métaux.

acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux: Hydrogène**Indications complémentaires :**

La solution réagit avec le dioxyde de carbone de l'air pour former du carbonate ou de l'hydrogénocarbonate de sodium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Effet primaire d'irritation :****de la peau :**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 7)

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires :

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Basé sur des informations actuellement connues pas d'effets CMR.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

1310-73-2 Hydroxyde de sodium

LC 50 / 96 h | 196 mg/l (Poisson)

EC 50 / 48 h | 40,4 mg/l (Crustacea)

12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation attendue.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: n'est pas applicable

vPvB: n'est pas applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque :

Les valeurs se réfèrent à la substance à 100 % non diluée.

Effet nocif possible sur les poissons, le plancton et les organismes fixés en raison d'un changement de pH.

Comportement dans des installations d'épuration :

Aucune inhibition de l'activité des bactéries après neutralisation.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'avertissement ci-dessous concerne le produit laissé en l'état et non les produits transformés. En cas de mélange avec d'autres produits, d'autres méthodes d'élimination peuvent être nécessaires ; en cas de doute, consulter le fournisseur du produit ou les autorités locales.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 8)

Recommandation :

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre le produit utilisé au recyclage, ou dans la mesure du possible le réutiliser autrement. Sinon, le remettre à un centre d'élimination autorisé, de neutralisation par ex..

Code déchet :

Depuis le 1.1.1999, les numéros de code des déchets ne sont pas seulement liés aux produits mais essentiellement aux applications. Le numéro de code de déchet valable pour l'application peut être consulté dans le catalogue européen des déchets.

Emballages non nettoyés : Élimination conformément aux dispositions réglementaires.**Recommandation :**

Vider complètement le récipient et l'envoyer nettoyé à un reconditionnement ou à un retraitement. Éliminer les récipients uniquement en accord avec les autorités locales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**ADR/RID, IMDG, IATA** UN1824**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR/RID** 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
IMDG, IATA SODIUM HYDROXIDE SOLUTION**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR/RID****Classe** 8 (C5) Matières corrosives.
Étiquette 8**IMDG, IATA****Class** 8 Matières corrosives.
Label 8**14.4 Groupe d'emballage****ADR/RID, IMDG, IATA** II**14.5 Dangers pour l'environnement****Polluant marin :** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****Indice Kemler :** Attention: Matières corrosives.**No EMS :** 80**Segregation groups** F-A,S-B**Stowage Category** (SGG18) Alkalis**Segregation Code** A

SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

14.7 Transport maritime en vrac conformément**aux instruments de l'OMI** Non applicable.**Indications complémentaires de transport :****ADR/RID****Quantités limitées (LQ)** 1L**Quantités exceptées (EQ)** Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 9)

	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	1L Código E4 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 10)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales :**Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

VOC (CE) 0,0 g/l**VOCV (CH)** 0,00 %**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2023/707.

UFI market placements:

Allemagne, Bulgarie, Danemark, DKE, ESE, Union Européenne, Finlande, SFS, France, Grèce, Irlande, ISE, Croatie, Lettonie, FL, la Lituanie, LTE, Malte, Pays-Bas, Norvège, Allemagne, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Tschéquie, Chypre, Italie

Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Service établissant la fiche technique : Voir section 1.3 : Domaine de renseignement**Date de la version précédente:** 08.05.2025**Numéro de la version précédente:** 208.14**Acronymes et abréviations:**

RPE: Respiratory Protective Equipment

RCR: Risk Characterisation Ratio (RCR= PEC/PNEC)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

CLP: Classification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

SVHC: Substance of Very High Concern

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

(suite de la page 11)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F —
(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 12)

Annexe: Scénario d'exposition 1

Désignation brève du scénario d'exposition Utilisation industrielle et professionnelle

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisé à des fins diverses dans un grand nombre de secteurs et de catégories.

Catégorie du produit Utilisé à des fins diverses dans un grand nombre de secteurs et de catégories.

Catégorie du procédé

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température

PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Les catégories de processus susmentionnées sont considérées comme les plus importantes, mais d'autres catégories de processus pourraient être possibles.

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 Fabrication de la substance

ERC2 Formulation dans un mélange

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 13)

ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Les catégories de dégagements environnementaux susmentionnées sont considérées comme les plus importantes, mais d'autres catégories de dégagements environnementaux pourraient également être possibles.

Conditions d'utilisation
Durée et fréquence

Comprend les expositions quotidiennes d'une durée maximale de 8 heures (sauf indication contraire).

Environnement < 365 jours/an**Paramètres physiques****Etat physique**

liquide

solide sous diverses formes

(faible taux de poussière)

Concentration de la substance dans le mélange Toutes les concentrations sont couvertes.

Mesures de gestion des risques
Protection du travailleur**Mesures de protection organisationnelles**

L'activité ne doit être exercée que par des collaborateurs formés afin d'éviter/de minimiser les expositions.

Les travailleurs des processus/zones à haut risque doivent être formés pour

- a) éviter de travailler sans protection respiratoire ; et
- b) comprendre les propriétés corrosives et, en particulier, les effets d'inhalation de la substance/du produit ; et
- c) suivre les procédures de sécurité de l'employeur.

L'employeur doit veiller à ce que les dispositifs de protection individuelle nécessaires soient disponibles et utilisés conformément aux instructions.

Mesures techniques de protection

Le cas échéant, remplacer les processus manuels par des processus automatisés et/ou fermés afin d'éviter les brouillards irritants, les pulvérisations et les déversements potentiels qui en découlent :

- Utiliser des systèmes fermés ou des couvertures pour les conteneurs ouverts.
- Effectuer le transport via des conduites et le remplissage/vidage de conteneurs avec des systèmes automatisés (par ex. pompes d'aspiration).
- Utiliser des pinces et des bras de préhension à longues poignées afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler en hauteur).
- L'utilisation de systèmes d'aspiration locaux et/ou d'une ventilation générale est une bonne pratique de travail.

Mesures personnelles de protection

En cas de vapeurs / poussières / aérosols:

Utilisez un appareil respiratoire à filtre approprié ou Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Lunettes de protection hermétiques.

Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

butylcaoutchouc, épaisseur de matériau recommandée : $\geq 0,5$ mm, temps de rupture : ≥ 480 min.chlorure de polyvinyle - PVC, épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.Caoutchouc nitrile (NBR), épaisseur de matériau recommandée : $\geq 0,35$ mm, temps de rupture : ≥ 480 min.Caoutchouc chloroprène, épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 14)

Caoutchouc fluoré (Viton), épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Vêtements de protection standard.

Mesures de protection de l'environnement**Eau**

Les mesures de gestion des risques environnementaux visent à éviter le rejet de la substance dans les eaux usées urbaines ou dans les eaux de surface.

Dans le cas de tels rejets, des modifications significatives du pH sont à prévoir.

Des contrôles réguliers du pH doivent être effectués pendant le déversement dans les eaux libres.

En général, les rejets doivent être effectués de manière à minimiser les changements de pH dans les eaux de surface réceptrices.

En général, la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9.

Ceci est également reflété dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques.

Mesures pour l'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Élimination conformément aux dispositions réglementaires.

Estimation de l'exposition**Travailleur (cutané)**

Lors de la manipulation de substances et de formulations corrosives, le contact direct n'a lieu qu'occasionnellement, on suppose donc que l'exposition dermique quotidienne est négligeable.

L'exposition cutanée à la substance n'a donc pas été quantifiée.

F

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 15)

Annexe: Scénario d'exposition 2

Désignation brève du scénario d'exposition Consommateur Utilisation finale**Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Catégorie du produit Utilisé à des fins diverses dans un grand nombre de secteurs et de catégories.**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Les catégories de dégagements environnementaux susmentionnées sont considérées comme les plus importantes, mais d'autres catégories de dégagements environnementaux pourraient également être possibles.

Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

Conditions d'utilisation**Durée et fréquence**

5 min

Fréquence d'utilisation:

1 Événement(s)/jour (sauf indication contraire)

Paramètres physiques**Etat physique**

liquide

solide sous diverses formes

(faible taux de poussière)

Concentration de la substance dans le mélange

Toutes les concentrations sont couvertes.

Concentrations typiques :

Décapant pour revêtements de sol (<10%)

Agent de lissage des cheveux (<2%)

Nettoyant pour four (<5%)

Déboucheur (liquide : 30%, solide : < 100%)

Détergents (<1,1%)

Autres conditions d'utilisation

Les produits NaOH d'une concentration > 2% sont corrosifs, c'est pourquoi les dispositifs de protection personnelle décrits sont obligatoires. Les solutions de NaOH contenant moins de 2% de la substance n'ont pas de propriétés corrosives. Pour les produits dont la concentration en NaOH est comprise entre 0,5% et 2%, le dispositif de protection individuelle décrit est considéré comme une bonne pratique. Pour une concentration de NaOH < 0,5%, aucune protection n'est nécessaire.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact avec la peau.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur

Conserver hors de portée des enfants.

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 16)

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant

l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques

Protection du travailleur

Mesures de protection organisationnelles Aucune mesure particulière n'est requise.

Mesures techniques de protection Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Vêtements de travail protecteurs standard. Chaussures ou bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Si un contact avec la peau peut se produire, porter des vêtements de protection imperméables à cette substance.

Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Il est nécessaire d'utiliser un matériau d'étiquetage résistant pour éviter la détérioration et la perte de l'étiquetage dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Un défaut de qualité de l'emballage entraîne la perte des informations sur les dangers et les instructions d'utilisation. Les produits chimiques ménagers contenant plus de 2% de substance et accessibles aux enfants doivent être munis d'une sécurité enfant et d'un avertissement tactile (adaptation au progrès technique de la directive 1999/45/CE, annexe IV, partie A et article 15(2) de la directive 67/548 dans le cas des préparations et substances dangereuses correspondantes à usage domestique). Cela peut aider à prévenir les accidents chez les enfants et les autres groupes sensibles de la société. Il est conseillé de ne mettre en circulation que des préparations très visqueuses. Il est conseillé de ne mettre en circulation que de petites quantités. Pour l'utilisation en batterie, utiliser des articles scellés avec de longs intervalles d'entretien. Mettre à la disposition des consommateurs des instructions d'utilisation et des informations sur les produits améliorées afin d'éviter une mauvaise utilisation. Pour réduire le nombre d'accidents, ces produits ne doivent pas être utilisés en présence d'enfants ou d'autres groupes sensibles. Pour éviter une mauvaise utilisation NaOH, la description de l'utilisation devrait inclure un avertissement sur les mélanges dangereux. Ne pas introduire le produit dans des ouvertures de ventilateurs ou des fentes. Pour les produits contenant la substance solide ou liquide à des concentrations > 2% : Porter des gants anti-perforation fabriqués dans des matériaux appropriés. Si des éclaboussures peuvent se produire, porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial. En cas de présence de vapeurs, une protection respiratoire est nécessaire. En cas de présence de poussière de produit, porter un masque anti-poussière avec un filtre de type P2 minimum.

Mesures de protection de l'environnement

Eau

En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

Mesures pour l'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre le produit utilisé au recyclage, ou dans la mesure du possible le réutiliser autrement. Sinon, le remettre à un centre d'élimination autorisé, de neutralisation par ex..

Procédés d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale

(suite page 18)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.09.2025

Révision: 17.09.2025

Numéro de version 208.15 (remplace la version 208.14)

Désignation commerciale : CAUSTIC SODA LIQ. 50 % MG

(suite de la page 17)

Estimation de l'exposition**Environnement**

Les utilisations par les consommateurs concernent des produits déjà dilués qui sont encore dilués dans les égouts avant d'atteindre les stations d'épuration ou les eaux de surface. Par conséquent, l'utilisation de NaOH par les consommateurs est adéquatement contrôlée pour l'environnement.

Méthode d'évaluation de l'exposition : évaluation qualitative

Compartment : tous

Niveau d'exposition : non spécifié

Quotient de risque (PEC/PNEC) : < 1

Consommateur

Utilisation la plus critique (nettoyeur de fours de pulvérisation) :

Méthode d'évaluation de l'exposition : Consexpo

Type de valeur : Court terme, par inhalation

Niveau d'exposition : < 1,6 mg/m³.

Rapport de risque (valeur d'exposition/DNEL) : < 1

Sur la base des RMM appliquées, un risque pour l'homme et l'environnement est suffisamment contrôlé (RCR ≤ 1).

Inhalation-locale (longue durée) :

Étant donné que la concentration de NaOH et la quantité utilisée sont inférieures à celles utilisées par les professionnels et que la DNEL et les RMM sont identiques, l'utilisation par les consommateurs peut être considérée comme sûre.

Guide pour l'utilisateur en aval

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

Pour l'évaluation des risques, les outils conseillés par l'ECHA peuvent être utilisés.
